

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU MAIRE****VILLE
de
MORESTEL**

N° 39/2023	Objet : CONTRAT DE LOCATION MAINTENANCE PARC INFORMATIQUE MAIRIE – REX ROTARY.
-------------------	---

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MORESTEL,

- Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération° 16-2020 du 27 mai 2020 portant délégation du conseil municipal au Maire, modifiée par la délibération n°24-2022 du 11 avril 2022,
- Vu la proposition faite par la société REX ROTARY pour un contrat de services à l'usage informatique nécessaire à la maintenance du système informatique de la mairie de Morestel.

DECIDE :**Article 1**

DE SOUSCRIRE un contrat de service d'une durée de 5 ans pour assurer la maintenance du système informatique de la mairie de Morestel, avec REX ROTARY dont le siège social est situé 3 rue Jesse Owens, à la Plaine St Denis

Article 2

DE SOUSCRIRE avec Franfinance sis 53 rue du Port à Nanterre un contrat de location-maintenance pour le financement des prestations avec 21 loyers trimestriels de 3216€HT. Ce loyer restera fixe pendant toute la durée du contrat.

Article 3

Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera transmise au représentant de l'Etat de l'arrondissement de La Tour du Pin.

Fait à MORESTEL, le 17 octobre 2023

Le Maire,

Frédéric VIAL